

## Étude de cas : « Le Programme de Rénovation Urbaine du quartier de la Nacre à Méru » OU « La région Picardie » [CA v1.1]

- Durée prévisible du travail : ~ 3 heures.
- A rendre pour le : **Mercredi 15 février 2012** [attention : aucun retard possible par suite du Devoir du 23 février]
- Vous traiterez au choix **UN SEUL des deux sujets** ;

### Consignes spécifiques :

- « Le Programme de Rénovation Urbaine du quartier de la Nacre à Méru » : présentez cet aménagement, ses enjeux, ses acteurs, les débats suscités, ainsi que ses effets possibles sur le territoire.
- « La région Picardie » : dans votre présentation de la géographie régionale vous accorderez une attention particulière aux problèmes d'aménagement du territoire et de protection des milieux.

### Consignes générales :

- Rappel important : un Devoir Maison est un travail individuel et non collectif. Il est autorisé (et même nécessaire) de se servir du cours, du livre, d'encyclopédies, de sites Internet (région, mairie...), etc., comme source d'informations. Mais l'organisation de tout cela, la mise en forme, la rédaction, etc., sont de votre responsabilité individuelle. **Il est strictement interdit de recopier mot à mot ou presque un document ou un camarade de lycée (= plagiat)**.
- Vous tenterez d'utiliser vos connaissances (cours sur l'aménagement des territoires, les régions, les milieux...) ;
- Vous traiterez l'étude sous forme de **composition** ;
- Vous rédigerez cette étude sur **une feuille recto-verso au minimum**, une **copie double au maximum** (soit deux pages recto-verso). Si vous voulez joindre des documents (iconographie, cartes...), ils trouveront place sur des feuilles supplémentaires.
- Il n'est pas demandé de faire des croquis (déjà réalisés par un collègue) mais il est conseillé de s'entraîner...
- Les deux études de cas auront une correction écrite (avec, si nécessaire, une reprise en classe).